

09 MARS 2023

063-200087302-20230225-DC2023_01_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023

N° DC 2023-01-01

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le 25 février à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Gervais d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 10 février 2023

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 76 Pouvoirs : 5
Votants : 81 (dont 5 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL) ; Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS) ; Jean-Yves ARNAUD (MENAT) ; Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Davy BELLARD (NEUF EGLISE) ; Marie-André BERKES (SAINT OURS LES ROCHES) ; Emmanuel BERTHOMIER (YOUX) ; Gilles BIGAY (EFFIAT) ; Sébastien BLANC (LOYBEYRAT) ; Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Jean-Charles BRUN (BUSSIERES ET PRUNS) ; Annie BUSANCIC-MERCIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Jean-Patrick CAZAL (MOURUEILLE) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL) ; Daniel CITON (LA CROUZILLE) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Pierre COLLANGE (LISSEUIL) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Armelle DEMOULIN (SAURET BESSERVE) ; Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Pierre ESPAGNOL (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Alain GIMENEZ (AYAT SUR SIOULE) ; Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Claude GREMAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Marie-Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Philippe IMBAUD (YOUX) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Olivier KNIPPING (SAINT MYON) ; Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ; Pascal LABBE (SAINT AGOULIN) ; Patrick LAPARRAT (COMBRONDE) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Paul LASSET (SAINT MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS) ; Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF EGLISE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Joël PERRIN (LAPEYROUSE) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Christian RAFFIER (SAINT QUINTIN SUR SIOULE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Bernard ROCHON (SAINT CHRISTINE) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Jean Marc SAUTERAU (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Jean-François PORTE (MONTCEL) ayant donné pouvoir à Grégory BONNET (MONTCEL)

Loïc BOULAIS (SAINT QUINTIN SUR SIOULE) ayant donné pouvoir à Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX)

Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ayant donné pouvoir à Alain DURIN (ARS LES FAVETS)

Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ayant donné pouvoir à Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES)

Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ayant donné pouvoir à Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT)

Madame Amélie PEREZ a été élue secrétaire de séance.

Objet : COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL EAU

Extrait du compte de gestion 2022 du budget principal Eau :

Résultats budgétaires de l'exercice

24800 - S.I.A.E.P DE SIOULE ET MORGE

Exercice 20

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 639 320,00	12 549 441,04	18 188 761,04
Recettes de recette émis (b)	4 291 233,85	10 733 089,94	15 024 323,79
Réductions de titres (c)	0,01	320 304,50	320 404,51
Recettes nettes (d = b - c)	4 291 233,84	10 462 685,44	14 743 919,28
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 639 320,00	12 549 441,04	18 188 761,04
Mandats émis (f)	2 742 192,39	10 276 538,47	13 018 730,86
Annulations de mandats (g)	448,04	992 583,18	993 031,22
Depenses nettes (h = f - g)	2 741 744,35	9 293 955,29	12 035 699,64
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 549 489,49	1 168 730,15	2 718 219,64
(h - d) Déficit			

Le Receveur ayant repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et ayant procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est proposé au Comité Syndical de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur pour le budget principal Eau, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

Cette proposition a reçu un avis favorable à l'unanimité des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 2 février 2023.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur pour le budget principal Eau, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Saint Gervais d'Auvergne,
Le 25 février 2023

Le Président,
Luc CAILLOUX

